

Comprendre le présent et imaginer le futur

Un projet féministe en mouvement

LUCIE LAMARCHE

This article reflects upon a series of papers that were presented at a workshop held at Glendon College in 2009, under the theme “Feminist Dialogues on Public Policies and Collective Action.” Neo-conservatism and neo-liberalism policies commodify women, make them invisible again, and send them back to the sphere of care, unless they construct their claims around the issue of identity. Such a dynamic re-energizes the debate around class and gender in Canada and public policies, including fiscal policies, contribute to this phenomenon. But new sociological, economical, and geographical realities show that the debate offers more than the old debates about class and gender and that new concepts are emerging, which offer the possibility to reconceptualize the relationship between women, the State, the market, and the community, namely by taking in account the spatial (global and local) and more horizontal dynamic of women and power.

“Comprendre le présent – Imaginer le futur” clôt une série de contributions qui ont alimenté le Colloque qui s’est tenu au Collège Glendon en 2009 sous le thème “Feminist Dialogues on Public Policies and Collective Action.” Les idéologies néo conservatrice et néolibérale portent le projet de ré-invisibiliser les femmes en les retournant à la sphère du privé et des soins aux personnes, sauf pour celles-ci d’organiser leurs luttes autour de la question de l’identité. Voici qui ravive le débat sur les rapports entre les classes sociales et les rapports sociaux de sexe au Canada. Les politiques publiques, y compris les politiques fiscales, participent à ce phénomène. Toutefois, de nouvelles réalités sociologiques, économiques et géographiques nous apprennent que cette tension n’a rien d’obsolète et qu’elle est porteuse. En effet, ces réalités offrent une occasion de reconceptualiser les rapports entre les femmes, l’État, le marché et les communautés, notamment parce qu’elles sont spatialisées tant à l’échelle locale que globale et qu’elles nourrissent des relations de pouvoir plus horizontalisées et décentrées.

Avec cet ouvrage, la question du rapport entre les Canadiennes, les Québécoises et les politiques publiques de nature fiscale et sociale est enfin de retour. Et il importe de le souligner. Car depuis les années ’90, ce sujet n’a pas exactement été chéri par les féministes canadiennes et québécoises. L’ouvrage édité en 2010 par Shelley Gavigan et Dorothy Chunn constitue une exception à ce constat bien qu’il mette d’abord l’emphase sur la régulation de la pauvreté des femmes. Suffit-il toutefois de se demander ce qu’est la pauvreté des femmes et pourquoi elles sont de plus en plus pauvres?

Le présent ouvrage va plus loin. Premièrement, il met en évidence l’instrumentalisation croissante, bien que paradoxale, des femmes dans le contexte du double mouvement initié d’une part par l’idéologie néoconservatrice et d’autre part, par la gouvernance néolibérale. Dans un deuxième temps, il propose des critiques judicieuses et situées dans un temps long, s’étendant de la montée de l’État Providence de type canadien à aujourd’hui, du rapport des féministes à l’État. Troisièmement, l’ouvrage illustre les enjeux contemporains du rôle public et privé qui est assigné aux femmes en présentant de solides études empiriques tirées du monde du marché visible et invisible, rémunéré et non rémunéré, des soins aux personnes. Enfin, cette riche collection de chapitres propose des incursions dans l’univers des mouvements sociaux et notamment des mouvements de femmes. A cet égard, il n’est pas sans intérêt de souligner la richesse de l’approche comparative entre le Québec et l’Ontario, voire, entre Montréal et Toronto. C’est en nous fondant sur cette typologie sans doute un peu arbitraire, que nous proposons des commentaires de clôture à cet ouvrage. L’objectif n’est pas de répéter ou de résumer l’ouvrage, mais bien plutôt de proposer des pistes supplémentaires et prospectives de discussion, et à l’occasion, de critiquer un peu ... la critique.

Néo-Conservatisme et néolibéralisme: Déroute et déconfiture

C'est à juste titre que Sedef Arat-Koç et Ann Porter (dans ce numéro) insistent sur la distinction entre le néo-conservatisme et le néolibéralisme. Le premier phénomène re-familialise les femmes. Pour ce faire, non seulement fait-il table rase de ce qui était considéré comme des acquis, du moins sur le plan politique (l'équité salariale, l'accès à l'avortement libre, sécuritaire et gratuit, par exemple) mais surtout, il assigne un statut social aux femmes en favorisant

femmes deviennent ainsi culturellement déviantes et il semble que la question se résume à celle de savoir si l'on tolère dans leur cas un écart d'interprétation par rapport aux acquis du féminisme et à la norme d'égalité, notamment. *Ce divertimento* fait de l'effet. Car il esquivé savamment les enjeux de citoyenneté qui sont en cause, notamment, quant aux conséquences de la discrimination racialisée chez les principales intéressées. La stratégie consisterait donc à inviter implicitement ces femmes à joindre la cohorte des femmes non racialisées et des invisibles, en opérant des compromis de culture. L'effet est d'autant dramatique

Le néolibéralisme se déploie pour sa part dans un registre complémentaire au néo-conservatisme. Il consolide la relation triangulaire entre le marché, l'État qu'il asservit à ses besoins et le citoyen-consommateur dont la fonction et de produire, de reproduire et de consommer ce qu'on qualifie sous d'autres cieux économiques de biens publics.

un archétype révolu de la famille. Ainsi, les politiques fiscales de partage du revenu imposable ou encore, de crédit pour frais de garde reposent sur l'idée revalorisée du revenu d'appoint des femmes dans un ménage biparental où 'l'autre' conjoint est la force économique principale. De ce point de vue, on peut se demander ce qu'y change la reconnaissance des mariages homosexuels? A vrai dire, la promotion de cette famille archétypale n'a que peu à voir avec la réalité et les sociologues ont largement démontré que si l'archétype est résilient au changement, l'institution de la famille est dorénavant une institution éclatée, par effet de choix ou de nécessité.

Toutefois, la re-familialisation est au coeur des enjeux de gouvernamentalité contemporaine, comme le soulignent Arat-Koç et Porter. Cette dernière nous renvoie aux travaux de Brenda Cossman pour qui la famille constitue le lieu privilégié de ré ordonnancement des genres et de reconfiguration des rapports sociaux de sexe dans le contexte actuel (Cossman cité dans Porter). En conséquence, plusieurs femmes se trouvent socialement punies et démunies de leur citoyenneté et de leur sécurité, faute de souscrire à cet archétype. C'est ce que Arat-Koç décrit comme l'effet d'invisibilisation, intimement lié à l'idéologie néo-conservatrice. Ce phénomène n'est pas que symbolique. Car ce qui est invisibilisé, c'est en fait l'insécurité physique, psychologique, économique et démocratique des femmes. Or, ces enjeux sont au centre des luttes menées par les femmes sous le règne de l'État keynésien, version canadienne. Cependant, nous ne sommes pas certaine que l'hypothèse de l'invisibilité dispose de la question. Et nous y reviendrons plus loin.

Arat-Koç ajoute à la complexité de la question en nous invitant à réfléchir aux femmes à qui le néo-conservatisme consent le statut de visibles. Il s'agit des femmes racialisées dont l'identité est ainsi réduite à sa dimension culturelle dans le débat politique ambiant. Ces communautés de

pour elles lorsque l'on tient compte de l'incommensurable déqualification professionnelle dont elles sont l'objet. En effet, plusieurs d'entre elles forment le socle du nouveau précaire, une nouvelle classe sociale décrite par Guy Standing, notamment. Pensons ici à la cohorte grandissante des travailleuses domestiques immigrantes au Canada.

Le néolibéralisme se déploie pour sa part dans un registre complémentaire au néo-conservatisme. Essentiellement, il consolide la relation triangulaire entre le marché, l'État qu'il asservit à ses besoins et le citoyen-consommateur dont la fonction et de produire, de reproduire et de consommer ce qu'on qualifie sous d'autres cieux économiques de biens publics. Les femmes sont doublement victimes de cette proposition. D'une part, à titre d'ouvrières de deuxième classe appartenant au secteur tertiaire de l'économie, elles perdent leurs maigres acquis, salariaux et syndicaux, notamment, et leur employabilité est rapidement récupérée par le secteur privé, largement dans le secteur d'industrie des soins aux personnes. L'effet de la nouvelle gouvernamentalité est ici fracassant. Car elles doivent travailler pour survivre, vu les contraintes disciplinaires imposées dorénavant par les programmes d'aide de dernier recours et d'assurance emploi. D'autre part, elles se voient assigné le rôle "d'aidante" toutes catégories auprès des proches et des enfants, un rôle imposé et non comptabilisé sur le plan des calculs de productivité nationale.

Porter propose que ce double mouvement du néo-conservatisme et du néolibéralisme soit en réalité la réplique concertée des acteurs du marché et de l'État aux luttes des femmes. Elle précise que la réintroduction systématique de l'analyse des rapports de classe dans la question des femmes constitue une clé nécessaire de la contre réplique. Le cas de la composition raciale et genrée du secteur des soins aux personnes vient en appui à sa proposition, selon nous. De plus, il pose les limites d'une analyse féministe essentiellement axée sur le phénomène du familialisme.

Autant de défis, donc, pour le féminisme contemporain qui doit s'extirper des limites qu'il s'est imposé en favorisant les cadres d'analyse post modernes, lesquels résistent à l'utilisation du concept de classes sociales. Et pourtant, au-delà des clivages de la racialisation et de la familiarisation, le précaire est bien à l'œuvre et fort féminisé.

C'est donc de changements structurels dont il est au fond question. Et à ce chapitre, l'apport de la professeure Morel est essentiel à cet ouvrage. En centrant son analyse sur la théorie économique de l'institutionnalisme et sur le besoin de prendre en compte les risques et les temps sociaux dans la dynamique des trajectoires professionnelles des femmes, Morel nous rappelle que l'emploi, mais, ajouterions nous, l'ensemble des activités productives et reproductives, participent à des relations sociales qui ne se réduisent pas au lien marchand. Une autre économie est donc possible et déjà théorisée depuis longtemps. La question qui se pose est donc celle de savoir si le mouvement des femmes y a suffisamment réfléchi?

Une réponse négative à cette question signifie plusieurs choses. D'abord, que le féminisme canadien s'est inscrit, peut-être à son insu, dans le modèle économique libéral. La démonstration de Wendy McKeen, qui analyse dans une perspective historique le mouvement des Welfare Mothers des années '70, en fournit un exemple convaincant. Ensuite, que le féminisme dit de deuxième vague aspirait au partage plus équitable des bénéfices de ce même modèle économique. C'était en quelque sorte un féminisme d'élite qui a lourdement mobilisé le droit à cette fin. Enfin, que le récent rebond du débat "classe et genre" s'explique. Il constitue probablement un indice du besoin de conceptualiser les enjeux du féminisme et de la question du genre en recourant avec plus de vigueur et de conviction aux théories économiques hétérodoxes.

En terminant sur ce point, il convient de souligner que la déconfiture du mouvement féministe (n'hésitons donc pas à le dire) est aussi marquée par la subtile cooptation du thème des besoins (plus que celui des droits) des femmes par l'État. Les travaux de Bakker (voir Arat-Koç), de Brodie (voir Arat-Koç), de Fraser (voir McKeen) et de Eisenstein (voir Arat-Koç), auxquels cet ouvrage réfère, révèlent en effet la capacité du pouvoir de recycler les revendications politiques des femmes, de les re-labeliser, et de les servir à la sauce néolibérale. À titre d'exemple, les stratégies de micro crédit destinées aux femmes ont la cote, bien que l'aile féministe des développementalistes ne soit pas tout à fait au clair à cet égard. De même, que penser, à l'échelle internationale, des programmes dits de CTP-CTTP,¹ version globalisée des aides de dernier recours conditionnelles, mais oh combien axés sur le rôle traditionnel des femmes envers la famille, la communauté et les enfants.

Le temps de la globalisation est un temps rapide. Et l'État n'est ni aveugle, ni ralenti. Il est engagé dans une entreprise de re-soumission du corps, du temps et de l'autonomie de toutes les femmes. Faut-il dans ce contexte faire confiance à l'État?

Féminisme avec l'État et contre l'État

Ce thème s'inscrit comme une douleur lancinante dans l'histoire du féminisme canadien et québécois. Wendy McKeen livre dans cet ouvrage une cinglante démonstration de là où peut mener le féminisme lorsqu'il façonne avec l'État les politiques publiques. La saga canadienne (du Rapport Croll à aujourd'hui²) de la revendication du droit dit universel à l'aide de dernier recours est en effet révélatrice et illustre ce que Nancy Fraser décrit comme le modèle de l'interprétation concurrentielle et successive des besoins (citée dans McKeen). Or, les politiques publiques peuvent difficilement échapper à un tel mouvement: d'abord au contrôle de la revendication, le mouvement des femmes monoparentales pauvres s'est lui-même décrit comme tel et a exigé le droit inconditionnel (sauf pour les conditions de ressources) à l'aide sociale. Cette revendication a rapidement été reconfigurée par l'État comme une solution convenant aux mères non employables en quête de revenu de survie. Puis, les bénéficiaires de ce qui alors était un droit se sont vues assigner un nouveau statut: celui de l'armée de réserve féministe employable et dont la pauvreté constitue un risque transmis de manière héréditaire. Ce cas est traversé non seulement par des phénomènes successifs de catégorisation mais aussi, par des rattachements institutionnels successifs: le détachement du marché du travail et le rapprochement de la famille; puis, le contraire. Comme quoi la dynamique liant le marché du travail et la famille ne s'épuise jamais lorsqu'il s'agit des femmes.

Malgré ce que tout le mouvement canadien des femmes a dit et a écrit sur son rapport à l'État, il est intéressant de constater que la Marche mondiale des femmes (MMF), initiée au Québec par la Fédération des femmes du Québec dans les années '90, a choisi de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Et comme l'explique Pascale Dufour dans cet ouvrage, la MMF s'est définie comme une initiative de refondation du projet politique de l'État. Cette évaluation est pour nous déterminante car elle affirme que l'État recèle objectivement un potentiel de changement structurel. Mais ce potentiel dépend d'une compréhension des politiques publiques qui débordent les seules politiques de nature sociale et qui envahit l'action publique, y compris le champ du développement économique. Ce faisant, la MMF n'interpelle pas l'État uniquement pour des "questions de femmes" mais bien plus largement aux fins la prise en compte du point de vue des femmes dans toute l'action publique, laquelle n'est plus le lieu exclusif du social au contraire du modèle de l'État Providence.

Cette approche flexi-sociale permettrait peut-être de tirer un trait sur la dichotomie État-Mari/État-papa.³ Car ainsi présenté par la MMF, l'État devient un acteur déterminant, mais néanmoins inter relié aux actions des autres acteurs et actrices engagés dans une dynamique économique hétérodoxe. Bref, le "tout à l'État" est une approche qui certes, a consenti aux femmes des gains durement arrachés, mais qui leur a aussi beaucoup repris. Faut-il de nouveau lui faire confiance? Les propositions

de la MMF remettent donc à la place qui lui reviendrait le “Super État.” Finalement, cet État là est peut-être mieux à même de tenir compte des réalités des femmes racialisées dont l’histoire ne dit que rarement si elles sont ou non abonnées au “tout à l’État.” Ces questions exigent un dur examen de conscience pour les féministes de notre génération mais elles sont nécessaires. De plus, et il est un peu triste que la professeure Dufour n’e parle pas, il est difficile d’évaluer jusqu’à quel point la plate forme proposée par la MMF a reçu un accueil favorable dans le reste du Canada.

rallie par ses valeurs positives et pro actives plutôt qu’il ne le fait dans l’identification de l’ennemi. Tantôt capable de souscrire aux revendications de politiques publiques, il est aussi apte à s’en dissocier dès lors qu’il flaire un relent d’autoritarisme, notamment inspiré de l’Agenda sécuritaire. C’est un féminisme innomé de type “chien de garde” et qui prend soin de sa communauté. N’a-t-il pas beaucoup à nous apprendre? Ou du moins, ne doit-il pas faire partie des outils de vigilance nécessaires à un mouvement féministe désormais plus œcuménique, si nous osons employer ce terme?

**La mouvance féministe est un laboratoire aux possibilités infinies.
En ce sens, il faut célébrer les chapitres de cet ouvrage qui explorent la
nature profonde et profondément anti sociale des politiques publiques qui
ont la cote au royaume du néolibéralisme. On en connaît les mots maîtres:
réingénierie; efficacité; expertise et mesure des résultats.**

De telles réflexions s’imposent aussi en raison du nouveau paradigme étatique néo-conservateur, souvent décrit comme celui de l’Agenda sécuritaire. Dans cet Agenda, et pour reprendre le modèle proposé par Fraser, l’État détient le contrôle exclusif de l’identification des “problèmes des femmes.” Braedley, dans cet ouvrage, bien que dans un autre contexte, souligne le passage de la logique étatique de la gestion des besoins, à celle des risques et de la crise. Ce sont là les thèmes favoris des politiques sécuritaires qui sont à vrai dire toujours précédées d’une description politiquement construite du risque. Ajoutant à l’analyse du phénomène de l’invisibilisation proposée par Arat-Koç, nous dirions que sauf pour correspondre à l’un de ces risques pré-identifiés par la puissance publique de l’État, les femmes sombrent dans l’invisibilité. Ceci explique, malgré tous les reculs enregistrés par les femmes, le renouveau de visibilité de la problématique des violences domestiques, la popularité des plaidoyers des victimes, ou encore, celle de l’intimidation en milieu scolaire. Cette conception gestionnaire de la violence, totalement dépolitisée, a quitté le champ du féminisme pour s’introduire dans celui de la gestion des risques, lequel flirte pour sa part constamment avec la sanction, la répression, voire, l’incarcération des assaillants comme des assaillies, qui refusent de se taire en pareil contexte répressif. Est-ce de cet État dont les féministes souhaitent réclamer l’exercice de la puissance légitime? Et si la MMF avait raison? Et si les lieux de pouvoir à conquérir étaient devenus multiples? Et si les luttes de demain revêtaient des allures plus polysémiques et ouvertement reconnues, plutôt que murmurées?

C’est dans ce contexte, nous semble-t-il, qu’il convient de comprendre les pro-féministes qui choisissent de s’inscrire dans le mouvement anti autoritaire. Plus imprévisible, plus mouvant, plus près du quotidien, plus ... Incontrôlable, le féminisme d’alliance anti autoritaire

Le rapport des femmes et du mouvement féministe à l’État a toujours été ambigu et teinté à la fois de méfiance, de confrontations et de collaborations. Mais ces constats ne permettent pas de prédire l’avenir, et encore moins à la lumière de ce qui suit. Poursuivant dans l’exploration de l’idéologie et des fonctions contemporaines de l’État, on découvre qu’il a aussi créé dans la foulée des théories de la gouvernance le modèle du gouvernement gestionnaire. Celui-ci trouve ses racines dans la science dite neutre et objective et impose à ce qu’il reste de services publics une vision post tayloriste et manageriale qui n’est pas sans conséquence pour les femmes.

Perdre son corps—Perdre du pouvoir

Décidément, la mouvance féministe est un laboratoire aux possibilités infinies. En ce sens, il faut célébrer les chapitres de cet ouvrage qui explorent la nature profonde et profondément anti sociale des politiques publiques qui ont la cote au royaume du néolibéralisme. On en connaît les mots maîtres: réingénierie; efficacité; expertise et mesure des résultats. Les études empiriques de Armstrong, Armstrong, Daly, de Braedley et de Guberman nous offrent des clés essentielles pour aller au delà du mythe de la recherche de l’efficacité technocratique des services publics. En prenant pour terrain très concret celui des services sociaux et des services de santé, les chercheurs révèlent la dimension sexiste et le système de valeurs qui déterminent les choix en la matière. Dans le cas de l’étude de Armstrong, Armstrong et Daly, on va plus loin, en reprenant à bras le corps le thème du bien-être des populations et celui des femmes comme un enjeu d’équité, laquelle on pourrait par ailleurs qualifier de bien public.

Ces études, donc, déconstruisent le mythe scientifique de l’efficacité des soins aux personnes et dont l’atteinte se mesurerait dans une logique de gestion par résultats.

Au Québec, on parle de la “méthode Toyota,” rendue célèbre par la promotion qu’en fait l’actuel Ministre de la santé, M. Bolduc. La valeur ajoutée alors recherchée par des stratégies de cette nature a-t-elle quelque chose à voir avec le mieux-être des femmes, lesquelles participent aux deux variables de l’équation “livraison-réception” des services concernés?

Le fil conducteur des études menées et dont les résultats sont offerts dans cet ouvrage est certes le prétexte de la recherche de l’efficacité. Or cette recherche frénétique produit des résultats effarants: dans les centres d’hébergement pour personnes âgées, l’invention d’une culotte d’incontinence que l’on ne remplacera que lorsqu’apparaît une ligne bleue nous enjoignant de le faire (Armstrong, Armstrong, Daly); le remplacement des intervenants sociaux par des pompiers devenus premiers répondants dans certaines municipalités de l’Ontario (Braedley); le démantèlement de l’offre intégrée de services de santé pour les femmes offerte par le Women’s College Hospital de Toronto et le redéploiement de ces derniers dans des centres hospitaliers d’excellence dits de valeur ajoutée (Braedley); le déplacement des services antérieurement offerts par le Centres locaux de services communautaires du Québec vers les aidantes naturelles, requalifiées de proches aidants, histoire de présenter le drame de manière un peu plus romantique (Guberman).

Toutes ces études révèlent à leur source une prise en compte incontestable de valeurs masculines et néolibérales devenues comme par magie fondement épistémique des virages opérés. Et aux fins de cette révélation, différentes questions sont posées par les chercheurs: qui choisit de favoriser le sort de la médecine curative de pointe plutôt que celui de la médecine préventive, si nécessaire au bien-être des femmes (Braedley)? Pourquoi masculiniser les intervenants de première ligne, en faisant des pompiers des intervenants de crise, au détriment de la gestion continue des besoins précédemment assurée par les intervenants sociaux (Braedley)? Pourquoi fiscaliser l’apport des proches aidants (dont la valeur des services a été estimée en 2001 à cinq milliards de dollars selon Guberman) et ce faisant, réduire à une peau de chagrin les services publics et les dé-professionnaliser?

Au risque de promouvoir une vision manichéenne des choses, nous dirions que les clichés sexistes abondent dans ces études de cas: aux médecins les solutions curatives de pointe; aux pompiers la gestion des désorganisés requalifiés de risques à la sécurité; aux femmes le devoir de compassion. Et Braedley a raison de décrire la réalité des bénéficiaires de services (ou des ex bénéficiaires de services) comme la jungle économique, privatisée et individualisée des plus forts.

Dans ces études de cas, émergent avec force d’une part, le modèle biomédical et productiviste, et d’autre part, une approche familialiste souvent contrainte (le lieu famille re-devient celui de la production du travail féminin non rémunéré ou encore, de la consommation de services privatisés et gérés par l’unité de ménage).

Il est clair que ce modèle dominant a fait fi des droits des

femmes, et notamment, de celui d’être consultées avant le virage. Nous étions pourtant nombreuses à avoir cru que l’analyse sexo spécifique des politiques publiques servait à quelque chose, d’où l’expression, difficile à traduire, de *Engendering Policies*. Et pourtant chacune a été remise à sa place, tantôt comme travailleuse évoluant dans l’univers santé du *Just in Time*, lequel n’est pas sans risque; tantôt comme proche aidante souvent épuisée; et tantôt comme bénéficiaire de services que certaines n’ont pas encore compris que nous achetons, notamment parce que les voies de la fiscalité des ménages sont impénétrables pour les moins éduquées.

Une plus efficace illustration du double mouvement de familialisation et de privatisation, dont les femmes font l’objet, est difficile à concevoir. Évidemment, la tentation est grande de sombrer dans la nostalgie du modèle public révolu. Impossible. De plus, n’oublions pas que le mouvement des femmes a souvent dénoncé le patriarcat étatique. Il a aussi revendiqué son autonomie, notamment par le truchement de la reconnaissance du mouvement associatif, lui-même devenu pourvoyeur de services financés par l’État. L’impression globale laissée par cet ouvrage est à l’effet que nous sommes ailleurs. Ainsi, peut-être le rôle de l’État doit-il être défini en fonction du critère d’équité sociale proposé par Armstrong, Armstrong et Daly. L’État, inscrit dans une “autre” économie, devient ainsi le garant, mais non le maître d’œuvre exclusif, de cet objectif.

Dans cette perspective, l’enjeu des indicateurs d’équité, exploré par ces mêmes chercheurs, prend tout son sens. Le féminisme et les femmes n’ont rien contre la mesure. Elles souhaitent de manière plus pragmatique que le modèle expert ne leur échappe pas. Quelles doivent donc être les valeurs à la clé des indicateurs d’équité sociale des politiques publiques, notamment en matière de santé? La santé des travailleuses? La dignité des bénéficiaires? La participation des parties intéressées à la définition du panier de soins et au mode de livraison de ces soins? Évidemment, la question est ouverte. Quoi qu’il en soit, il est certain que le modèle Toyota ou celui du *Just in Time*, sacrifie l’objectif d’équité au bénéfice de celui d’une efficacité masculiniste, technocratique et économique où l’Invisible et l’in-calculé fait mal.⁴

La géographie du pouvoir, la ville et les femmes

Les chapitres écrits par Krista Johnston et par Breton, Jeppesen, Kruzynski et Sarrasin mettent le doigt sur une donnée essentielle de la géographie contemporaine des rapports de pouvoir: la ville. De surcroît, la ville semble se prêter plus aisément à des revendications sociales inclusives issues de métissages de proximité de nature antihierarchique. Selon les estimés, 80% de la population mondiale vivra dans les villes en 2035. Ce seuil est déjà atteint au Canada, dans la mesure où Statistiques Canada définit un milieu urbain comme un milieu regroupant au moins 1000 habitants. C’est toutefois la grande ville qui semble servir de territoire de revendications, comme en

font foi les expériences des mouvements *No One Is Illegal* ou *Don't Ask—Don't Tell* (Toronto) et du mouvement pro-féministe et antihierarchique de Montréal.

La ville est présentée ici comme un territoire d'inclusion intégrale, comme un lieu où la sécurité découle du seul fait de la présence sur le territoire, sans égard pour le statut ou la trajectoire personnelle. Il est à noter, dans une perspective plus juridique, que la Charte montréalaise des droits et des responsabilités⁵ défend une telle position et que cette Charte a trouvé inspiration dans le mouvement européen pour le droit à la ville.

Dans cette zone d'incertitude, comment penser les politiques sociales dont les femmes ont tant besoin afin de garantir leur sécurité? La ville peut-elle dé-familialiser le sort actuel des femmes en privilégiant des rapports de proximité? Peut-elle dé-marchandiser plus aisément les échanges en prenant appui sur la tangibilité du lieu et du lien social dans lequel ils se produisent?

Autant de pistes qui sont peut-être susceptibles de favoriser l'éclosion d'un autre monde économique et de contre-carrer le mouvement intense de régulation sociale amorcée par l'état sécuritaire. Les logiques de quartier

Par ailleurs, l'État a aussi changé. Et à ce chapitre, se confrontent des approches en apparence irréductibles. Et de la géographie des luttes à la gestion technocratique des populations, les chantiers de recherche communs ne manquent pas. Ces territoires ne sont pas encore tout à fait investis par la recherche féministe. Mais ils doivent le devenir.

On évoque de plus en plus la ville comme le lieu de toutes les répressions, notamment en ce qui concerne l'itinérance ou la prostitution. Mais ici, un changement de paradigme est proposé car c'est la ville-refuge, une valeur positive, qui domine le débat de l'inclusion.

Il nous semble que les féministes canadiennes aient peu réfléchi sur le thème de la géographie du pouvoir et ce, malgré l'expérience difficile issue de l'Agenda de la gouvernance décentralisée, lequel est assimilé aux coupures de services. Pourtant, et en reprenant l'approche promue par la MMF, force est d'admettre que le partage du pouvoir et de la puissance légitime de l'État souverain comporte une forte dimension territoriale. De même, n'est-il pas juste d'affirmer qu'en théorie du moins, la proximité du pouvoir est un modèle porteur de plus d'équité. La ville, un ordre de gouvernement qui, dit-on, ne sera plus sous peu subordonné à la volonté du Prince mais deviendra un ordre gouvernemental autonome, devient donc aussi le lieu physique et politique de concrétisation des rapports sociaux de sexe.

Si la tendance se maintient, des leçons doivent être tirées du mouvement *No One is Illegal* et ce, dans une perspective féministe. La ville ne serait-elle pas le territoire de toutes les intersections: race, genre et classes sociales, notamment. Ne signifie-t-elle pas la fin des combats identitaires mal engagés et récupérés par l'État? Breton, Jeppesen, Kruzynski et Sarrasin citent dans leur texte les travaux de Day (voir Day dans Breton et al) qui proposent en remplacement de la politique des demandes destinées à l'État (ici défini comme une figure autoritaire non souhaitable) une politique de l'agir. Sans souscrire aux fondements de l'anarchisme, ne peut-on pas néanmoins envisager un féminisme de proximité urbain et plus autonome? Cela exigerait-il de renoncer à la figure même d'un mouvement féministe national? Ou peut-être cette étape est-elle déjà franchie?

deviendraient donc les nouveaux territoires de l'agir des femmes. Mais où sont les ressources? L'hypothèse ne tient pas la route sans la reconnaissance du besoin d'un vaste chantier en matière de fiscalité publique, lequel reconnaîtrait les responsabilités accrues des villes. Encore une fois, cette échelle fiscale est peut-être plus propice à une prise en compte équitable des besoins des femmes.

C'était avant, c'est maintenant...

La fabuleuse expérience journalistique de *La Vie en Rose* (LVR) dans le Québec des années '80, laquelle est relatée dans cet ouvrage par Jacinthe Michaud, nous convainc du fait qu'au sein du mouvement féministe élargi, les choses ont changé. L'objet des concurrences classiques dans la lutte pour la justice sociale (classes et genre) est devenu plus complexe. Sortant par ailleurs d'une phase plus récente où l'identité, notamment racialisée et sexuelle, a dominé le débat, nous croyons raisonnable d'affirmer que le mouvement féministe, bien que fortement ébranlé, est encore un mouvement de femmes mais n'est plus qu'une affaire de femmes. L'écologie, l'économie, l'environnement, l'immigration, le développement durable et l'Agenda sécuritaire constituent des enjeux qui facilitent les effets de passerelles entre les divers mouvements sociaux. Et les femmes y trouvent leur compte, encore qu'il ne faille pas sacrifier la question des rapports sociaux de sexe sur l'hôtel du "tout est dans tout." C'est le défi.

Par ailleurs, l'État a aussi changé. Et à ce chapitre, se confrontent des approches en apparence irréductibles. Et, de la géographie des luttes à la gestion technocratique des populations, les chantiers de recherche communs ne manquent pas. Ces territoires ne sont pas encore tout à fait investis par la recherche féministe. Mais ils doivent le devenir. Alors que se tarissent dramatiquement les sources

de financement du mouvement des femmes, comment garder le cap?

La contribution de Ruth Rose à cet ouvrage nous rappelle que l'Université du Québec à Montréal et le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) du Québec continuent de soutenir financièrement le modèle de la recherche-action et celui des partenariats de recherche université-collectivités. Ce modèle a apporté une contribution significative à la recherche féministe et à celle sur les femmes au Québec. A notre connaissance, il n'a jamais pris son envol en sol universitaire canadien.⁶ Certes, le programme des ARUC du Conseil de recherche en sciences sociales du Canada a repiqué ce modèle. Mais son avenir est incertain. Voici donc une proposition concrète à considérer afin de garder vivant et de préserver le riche patrimoine de la recherche féministe à l'heure du néo-conservatisme et du néolibéralisme. Il nous apparaît en effet que la recherche empirique solidement appuyée sur le plan méthodologique, après un moment de déclassement, soit passée en mode d'urgence. Car la réalité des femmes racontée par toutes les femmes demeure le meilleur outil de mobilisation pour la justice et pour l'équité sociale. Cet ouvrage en constitue un vibrant exemple.

Le parcours de la professeure Lamarche se distingue par des trajectoires de recherche, d'enseignement et de publications dans les domaines des droits de la personne, du droit social et du travail, du droit international et des études féministes. Sa préoccupation majeure concerne la mise en œuvre des droits économiques et sociaux de la personne, préoccupation pour laquelle elle privilégie une approche interdisciplinaire et transversale. Ses travaux ont été notamment commandités par les Nations Unies, l'UNESCO, la Commission du droit du Canada, Condition féminine Canada, l'Association du Barreau canadien et le Conseil du statut de la femme du Québec. Détentrice d'un doctorat en droit international de l'Université libre de Bruxelles (1994), Lucie Lamarche est aussi récipiendaire du Fellow Jean Monnet de l'Institut universitaire européen (Florence, 1998), du Mérite Christine Tourigny décerné par le Barreau du Québec (2002) et du Mérite CSQ (Centrale des syndicats du Québec) (2006). Lucie Lamarche s'est jointe l'équipe de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa en 2007 à titre de titulaire de la Chaire Gordon F. Henderson en droits de la personne et de professeure.

¹CTP signifie Cash Transfer Programs et CCTP signifie Conditional Cash Transfer Programs. Pour une analyse, voir Mkandawire.

²Voir Gavigan et Chunn (47).

³Allusion à Gauthier, Anne: "État-mari, État-papa: Les Politiques Sociales et le Travail Domestique."

⁴Une allusion à l'équipe de recherche *L'Invisible qui fait mal*, sise à l'UQAM. Voir <<http://www.cinbiose.uqam.ca>>.

⁵Voir <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3016,3375607&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

⁶Voir à ce sujet: Luxton et Mossman.

References

- Chunn, Dorothy E. and Shelley A. M. Gavigan, eds. *The Legal Tender of Gender—Law, Welfare and the Regulation of Women's Poverty*. Oxford: Hart Publishing, 2010. Print.
- Chunn, Dorothy E. and Shelley A. M. Gavigan, eds. "Women, the State and Welfare Law: The Canadian Experience." *The Legal Tender of Gender—Law, Welfare and the Regulation of Women's Poverty*. Ed. Chunn, Dorothy E., and Shelley A. M. Gavigan. Oxford: Hart Publishing, 2010. 47–75. Print.
- Comité Sénatorial Spécial de la Pauvreté [Comité Croll]. *La Pauvreté au Canada*. Ottawa: Information Canada, 1971. Print.
- Brenda Cossman, "Family Feuds: Neo-Liberal and Neo-Conservative Visions of the Reprivatization Project." *Privatization, Law and the Challenge to Feminism*. Ed. Brenda Cossman and Judy Fudge. Toronto: University of Toronto Press, 2002. 169–218.
- Day, Richard. *Gramsci is Dead: Anarchist Currents in the Newest Social Movements*. Toronto: Between the Lines, 2005. Print.
- Fraser, Nancy. "Struggle Over Needs: Outline of a Socialist-Feminist Critical Theory of Late-Capitalist Political Culture." *Women, the State, and Welfare*. Ed. Linda Gordon. Madison: University of Wisconsin Press, 1990. 199–225. Print.
- Fraser, Nancy. "From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a 'Post-Socialist' Age." *New Left Review* 212 (July-Aug 1995): 68–93. Print.
- Gauthier, Anne. "État-mari, État-papa: Les Politiques Sociales et le Travail Domestique." *Du travail et de l'amour: Les dessous de la production domestique*. Ed. Louise Vandelac et al. Montréal: Éditions Saint-Martin, 1985. 257.
- Gavigan, S. A. et D. E. Chunn, "Women, the State and Welfare Law: The Canadian Experience." *The Legal Tender of Gender – Law, Welfare and the Regulation of Women's Poverty*. Onati International Series in Law and Society, Hart Publishing, 2010. 47–75. Print.
- Luxton, M. et M. J. Mossman. *Reconsidering Knowledge: Feminism and the Academy*. Toronto: Fernwood Publishing, 2012. Print.
- Mkandawire, Thandika. "Targeting and Universalism in Poverty Reduction." *Policy Matters: Economic and Social Policies to Sustain Equitable Development*. Ed. J. A. Ocampo, K. S. Jomo, and S. Khan. London: Zed Books, 2007. 305–330. Print.
- Standing, Guy. *The Precariat: The New Dangerous Class*. London: Bloomsbury Academic, 2011. Print.